



JACOB SÖDERMAN

COMMUNIQUÉ DE PRESSE N°. 7/2000

11 avril 2000

**LE MÉDIATEUR EUROPÉEN PRÉSENTE SON RAPPORT SPÉCIAL SUR  
LE CODE DE BONNE CONDUITE ADMINISTRATIVE**

*- Le Médiateur européen tiendra une Conférence de presse demain  
(mercredi) pour expliquer sa proposition*

Cet après-midi, le Médiateur européen, **M. Jacob Söderman**, a remis à la Présidente du Parlement européen, **Mme Nicole Fontaine**, un Rapport spécial qui rend compte des progrès faits par les institutions, organes et agences décentralisées de l'Union européenne en vue de l'adoption d'un Code de bonne conduite administrative. Le Rapport spécial recommande au Parlement de prendre l'initiative de l'adoption d'une législation administrative européenne pour garantir que les fonctionnaires de toutes les institutions et tous les organes communautaires observent les mêmes principes dans leurs relations avec le public. Le Rapport spécial sera présenté à la Commission des Pétitions du Parlement lundi 17 avril 2000.

Le Rapport spécial du Médiateur porte sur une enquête dans laquelle le Médiateur recommandait à dix-huit institutions, organes et agences décentralisées de la Communauté d'adopter un Code concernant les obligations de leurs fonctionnaires dans leurs relations avec le public. L'enquête a été lancée en novembre 1998. Depuis cette date, six organisations sur les dix-huit concernées ont adopté un Code. Le Médiateur souhaite que le Parlement intervienne pour garantir qu'une législation administrative européenne s'applique à toutes les organisations concernées, pour que les citoyens puissent plus facilement faire valoir leurs droits.

*Pour de plus amples informations, veuillez contacter M. Olivier Verheecke, juriste, tél. + 32 (0) 2 284 2003.*

»»»»»»»»»»»»»»»» **CONFÉRENCE DE PRESSE** ««««««««««««««««

*Le Médiateur tiendra une Conférence de presse pour expliquer la proposition faite dans son Rapport spécial:*

| <b>DATE</b>               | <b>HEURE</b> | <b>LIEU</b>                                      | <b>INTERPRÉTATION</b> |
|---------------------------|--------------|--|-----------------------|
| Mercredi<br>12 avril 2000 | 15.00-15.30  | LOW N-01.201<br>Parlement européen<br>Strasbourg | Toutes langues        |